



Association Nationale des Étudiants
en Médecine de France



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE



InterSyndicat National des Internes



ISNCCA

Inter Syndicat National des
Chefs de Clinique et Assistants



REGROUPEMENT AUTONOME
DES GÉNÉRALISTES JEUNES
INSTALLÉS & REMPLAÇANTS



Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociations conventionnelles : les jeunes veulent en être !

Jeudi 17 mars 2016

Hier s'est tenue la deuxième journée de la grande messe des négociations conventionnelles rassemblant les acteurs du monde médical libéral : les cinq structures syndicales représentatives, l'UNCAM et l'UNOCAM. Les structures jeunes, invitées comme le prévoient les textes pour cette deuxième réunion, se félicitent d'un signe d'ouverture nécessaire.

Au terme d'une année 2015 marquée par l'expression d'un malaise profond de toute la profession, la négociation conventionnelle de 2016 ne peut être envisagée que comme une construction collective.

L'ANEMF, l'ISNAR-IMG, l'ISNI, l'ISNCCA, ReAGJIR et le SNJMG considèrent que les sujets de démographie médicale et de protection sociale évoqués ce mercredi sont fondamentaux.

Au cœur de nos préoccupations, **la capacité de la profession médicale à répondre aux enjeux d'accès aux soins est déterminante pour l'avenir.**

- **Démographie médicale** : la responsabilité de la réponse apportée est sociétale. Cette réponse implique aussi bien le refus de mesures coercitives et de conventionnement sélectif, délétères à terme, que la nécessité de mesures incitatives innovantes, seules à même de redonner une dynamique de réinvestissement des déserts médicaux par les jeunes médecins. Les mesures d'aide à l'installation restent à prioriser.
- **Protection sociale** : c'est un enjeu symbolique et fondamental, pour une profession qui a exprimé son malaise face à des conditions d'exercice fortement dégradées. La protection sociale des médecins, au-delà d'un enjeu d'égalité des droits, est une nécessité pour favoriser l'installation. Trop souvent encore, le rejet de l'exercice libéral est fondé sur la peur d'une pratique fragile sur le plan de la protection sociale.

Alors que se poursuivront la semaine prochaine les réunions autour de la prochaine convention, les structures jeunes n'envisagent pas qu'elles puissent se tenir sans elles.

Dans une période où l'avenir de la profession médicale et les conditions de l'exercice sont remises en question, **les jeunes demandent officiellement à l'ensemble des partenaires conventionnels d'être associés en leur nom propre aux discussions en cours.**

Ce n'est qu'avec la participation de ceux qui feront la médecine de demain que les conditions d'exercice en libéral pourront évoluer, en respectant les attentes des patients et en phase avec les aspirations professionnelles des médecins en exercice et en formation.

Pour l'ANEMF, Sébastien FOUCHER, Président.

Pour l'ISNAR-IMG, Yves-Marie VINCENT, Président.

Pour l'ISNCCA, Dr. Julien LENGLET, Président.

Pour l'ISNI, Baptiste BOUKEBOUS, Président.

Pour ReAGJIR, Jacques Olivier DAUBERTON, Président.

Pour le SNJMG, Dr. Émilie FRELAT, Présidente.

Contacts presse :

- Sébastien FOUCHER, Président de l'ANEMF – president@anemf.org | 06 82 11 98 82
- Yves-Marie VINCENT, Président de l'ISNAR-IMG – president@isnar-img.com | 06 73 07 53 01
- Dr. Julien LENGLET, Président de l'ISNCCA – president@isncca.org | 06 43 21 17 29
- Baptiste BOUKEBOUS, Président de l'ISNI – president@isni.fr | 06 50 67 39 32
- Dr. Émilie FRELAT, Présidente du SNJMG - presidente@snjmg.org | 06 19 90 26 57
- Dr. Jacques Olivier DAUBERTON, Président de ReAGJIR – president@reagjir.com | 06 42 18 40 14